



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Procès-verbal du Comité Stratégique Emploi Formation

| | |
|---------------------|--------------------------------|
| Réunion du : | Jeudi 21 mai 2026 |
| à : | 10h30 – Visioconférence |

| | |
|---------------------|-------------------|
| Présidence : | MME. Elodie CROCQ |
|---------------------|-------------------|

| | |
|-------------------|--|
| Présents : | MM. Didier ESOR, Baptiste FAROCHE, Sylvain GRIMAULT, Jean-Claude LEFRANC, Philippe LE YONDRE, Joël MALIN et Alain SARS |
|-------------------|--|

| | |
|--------------------------------|---|
| Assistent à la séance : | MM. Vincent CHEVALIER, Christophe CONSIGLI et Denis MOUTIER |
|--------------------------------|---|

| | |
|---------------------|---|
| Excusé(e)s : | MME. Pauline BLONDEAU MM. Laurent CHATREFOUX, Paul-Hervé DOUILLARD, Antoine EMMANUELLI, Daniel FONTENIAUD et Hubert FOURNIER |
|---------------------|---|

I. Formation Initiale d'Arbitre

Alain SARS informe les membres du CSEF du projet d'expérimentation souhaité par le District de Dordogne intitulé « Kids Arbitres ». Ce projet vise à permettre aux jeunes licenciés de 12 ans révolus (U13) de suivre la FIA sans passer l'examen final ou la formation des gestes qui sauvent lors de la première année. Ce dispositif permettrait aux jeunes de disposer d'une année « à blanc », sur les plateaux de foot d'animation U11, dans un cadre bienveillant, pour se former et apprendre avant de passer à l'évaluation.

Le CSEF, sur avis favorable de la Direction de l'Arbitrage, décide d'autoriser à titre expérimental ce dispositif au sein du District de Dordogne pour la saison 2026/27 avec néanmoins des réserves sur l'abaissement de l'âge et les modalités d'accompagnement alors même que les dispositifs ouverts pour les jeunes de 13 ans révolus montrent leurs limites à fidéliser ces jeunes.

Alain SARS présente également aux membres du CSEF les remontées des Commissions Régionales / Départementales de l'Arbitrage concernant la FIA 2.0. Les points positifs sont nombreux, notamment concernant l'interactivité des contenus ou la digitalisation. Des axes d'amélioration sont identifiés à propos de la difficulté des examens théoriques ou de certains contenus.

A la suite des retours, la Direction de l'Arbitrage propose d'augmenter le volume horaire de formation d'une heure supplémentaire en présentiel. Le CSEF valide cette proposition et décide de ne pas faire évoluer le tarif de formation.

Le CSEF décide enfin de fixer le tarif de la nouvelle FIA Futsal à 140€ puisque son fonctionnement pédagogique et son volume horaire suivent la même logique que la FIA 2.0.

II. BEF Anciens Internationaux

Lors de la réunion du 16 septembre 2025, le Comité Stratégique Emploi Formation (CSEF) avait validé la création d'un groupe de travail dédié aux dispositifs de formation à destination des ancien(ne)s joueur(euse)s des Equipes de France.



Baptiste FAROCHE et Denis MOUTIER, Conseiller Technique National à la Direction Technique Nationale (DTN), présentent aux membres du CSEF les résultats des travaux menés par le groupe de travail.

Une session expérimentale sera proposée aux publics suivants :

- Ancien(ne) joueur(euse) de l'Equipe de France A
- Ancien joueur de l'Equipe de France Espoirs
- Ancien(ne) joueur(euse) de l'Equipe de France Olympique

La formation devrait compter au moins 4 stagiaires au minimum et s'organiserait comme suit (208 heures de formation) :

- 2 semaines en IR2F
- 4 semaines en club ou en Pôle Espoirs
- 1 semaine de certification au CNF
- 10h de FOAD
- 2 visites maître de stage de 4h

Le CSEF valide cette proposition expérimentale ainsi que la fixation du tarif à 7 280€.

III. Modifications réglementaires et tarifs – Diplômes Fédéraux

Les principales modifications réglementaires pour les Diplômes Fédéraux pour la saison 2026/27 sont présentées :

- Mise en cohérence avec certaines dispositions des autres règlements : procédure disciplinaire, conditions de présentation à la certification finale, possibilité de MSP à l'étranger, ...
- Clarification textuelle sur les modalités de redoublement
- Ajout de l'équivalence entre l'EP3 du CAP des Métiers du Football et le DF Coach Jeunes
- Intégration du nouveau Diplôme Fédéral Futnet

Les évolutions tarifaires proposées sont les suivantes :

- DF Coach Seniors : passage de 650 à 675€ à la suite d'une évolution du volume horaire de formation
- DF Futnet : 650€

Le CSEF valide les modifications réglementaires pour les Diplômes Fédéraux pour la saison 2026/27 ainsi que leurs tarifs.

IV. Composition de jurys

Le CSEF valide les compositions de jurys suivantes :



- Jury DF Guyane

| Qualité | Titulaire |
|---|----------------------------|
| Directeur Technique Régional ou son représentant | Andral CHALOT |
| Membre élu d'une commission de la Ligue | Muriel ICARE NOUREL |
| Conseiller technique de la Ligue | Laurent VILTARD |
| Conseiller technique de la Ligue | Arnaud KLOETZLEN |
| Responsable pédagogique | Marvin DESMANGLES |

- BEF Antilles

| Qualité | Titulaire | Suppléant |
|--|---------------------------|-------------------------------|
| Président du jury | Thierry MONTAGNE | Mario BOCALY |
| Président de la Ligue ou son représentant | Georges DUQUESNAY | Steven CAROUPANAPOULLE |
| Cadre technique de la FFF | Yannick DESMONTILS | |
| Cadre technique de la FFF | Marvin DESMANGLES | |
| Personne qualifiée | Dominique JEAN | Mesnil BOUNGO |
| Représentant de l'UNECATEF ou du GEF | Jean-Yves VADIMON | Richard ALBERT |
| Représentant de l'U2C2F ou de l'AEF | Christophe CHERICA | Florentin POPIEUL |

La prochaine réunion du Comité Stratégique Emploi Formation se tiendra à une date à déterminer